

International

En Allemagne, un test de naturalisation pour traquer les antisémites

Berlin envisage de réformer son test de naturalisation pour s'assurer que les étrangers candidats adhèrent aux valeurs de l'Allemagne, et tout particulièrement à son refus de l'antisémitisme.

De notre correspondante à Berlin, Pascale Hugues

Publié le 01/04/2024 à 15h00, mis à jour le 01/04/2024 à 16h02

En Allemagne, un test de naturalisation pour traquer les antisémites

Le Point Actu

1 : 40

regarder sur

Temps de lecture :
3 min



« **DE** puis combien d'années la première communauté juive est-elle implantée sur le territoire qui constitue aujourd'hui l'Allemagne ? Depuis environ 300, 700, 1 150 ou 1 700 ans. » « Comment appelle-t-on la maison de prière juive ? Basilique, mosquée, synagogue, église. » « En quoi l'Allemagne a-t-elle une responsabilité particulière envers Israël ? Parce qu'elle est membre de l'EU, en raison des crimes commis sous le national-socialisme, en vertu de la Loi fondamentale, par tradition chrétienne. »

LA NEWSLETTER INTERNATIONALE

Tous les mardis à 11h

Recevez le meilleur de l'actualité internationale.

S'inscrire

Voilà trois des dix nouvelles questions à choix multiples que la ministère de l'Intérieur allemande, Nancy Faeser, souhaite ajouter au test imposé à tous ceux qui veulent devenir allemands. « Celui qui ne partage pas nos valeurs, a déclaré la ministre dans une interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, ne peut pas prétendre à un passeport allemand. Sur ce point, nous avons tracé une ligne rouge très claire. L'**antisémitisme**, le racisme et toute forme de mépris de l'humanité excluent la possibilité d'être naturalisé. »

Les agressions antisémites en forte hausse en Allemagne

Cette mesure est une réponse à la montée de l'antisémitisme depuis **l'attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023**. Le nombre d'**agressions verbales et physiques contre les juifs** n'a cessé d'augmenter ces derniers mois. La protection des synagogues et des institutions culturelles juives a été renforcée.

« L'Allemagne, a rappelé la ministre, a une responsabilité particulière envers les juifs et l'État d'Israël après l'Holocauste, crime contre l'humanité qu'elle a commis. » Pour Nancy Faeser, « cette responsabilité de l'Allemagne » constitue une part de « l'identité du pays » et les postulants à la nationalité allemande doivent en être conscients et y adhérer sciemment.

Ce projet intervient alors que l'Allemagne vient d'assouplir, le 19 janvier dernier, les conditions d'accès à la nationalité allemande, faisant passer de 5 à 8 ans le nombre d'années de séjour en Allemagne nécessaires pour avoir le droit de postuler.

À lire aussi : Immigration : le passeport allemand devient plus facile à obtenir

Des exceptions pourraient même être faites pour reconnaître les efforts d'intégration particuliers. La procédure pourrait être accélérée pour les étrangers qui se distinguent par leur bonne connaissance de l'allemand, leur travail ou leur engagement bénévole. Ceux-ci pourront être naturalisés après avoir vécu trois ans seulement en Allemagne.

Avoir été condamné pour un acte antisémite ou raciste bloque d'emblée l'accès à la nationalité allemande. Pour certains délits, les employés des services de naturalisation doivent désormais se renseigner auprès du procureur général pour savoir si un motif antisémite a été détecté.

L'Allemagne est un pays qui n'accorde pas facilement son passeport. En 2022, 168 500 personnes ont été naturalisées. Malgré les réformes successives du droit de naturalisation, de nombreuses personnes d'origine étrangère – les Turcs en particulier – vivent depuis des années, voire des décennies, en Allemagne sans avoir droit au passeport.

À lire aussi : **P** L'armée allemande ouvrira-t-elle ses rangs aux recrues étrangères ?

Les limites de ce nouveau test de naturalisation

L'efficacité de ce nouveau catalogue bien intentionné reste à prouver. Cette initiative risque de se résumer à un geste symbolique. Les réponses aux dix questions peuvent être apprises par cœur et aucun prétendant à la nationalité allemande ne sera assez bête pour nier l'Holocauste lors de ce test. Sur le catalogue d'une centaine de questions proposées, il faut avoir entre 17 et 33 réponses exactes pour réussir le test.

La miniprout a beau affirmer que l'adhésion aux valeurs de l'Allemagne doit être « claire et crédible », il sera facile de passer à travers les mailles de ce nouveau filet. « Le but de cette modification, précise le ministère de l'Intérieur, est de permettre à ceux qui se préparent au test de naturalisation d'être confrontés à ces thèmes et d'y réfléchir durant les cours de préparation au test. » Ce dont nous avons besoin, rappellent les sceptiques, c'est de davantage d'instruction, et cela pour tous les habitants de ce pays. Ils rappellent que l'antisémitisme ne se limite pas aux étrangers musulmans, mais est largement propagé aussi parmi les Allemands.

À ne pas manquer

Allemagne : le malaise Greta Thunberg

Les Juifs d'Alsace, entre inquiétude et résilience

La découverte des ossements d'Émile rappelle l'affaire Lucas Tronche

Un avis, un commentaire ?

Partagez votre opinion avec les autres membres du Point.

S'abonner

Commentaires (9)

Le Poulpe 01-04-2024 • 18h32

Est-il nécessaire d'accorder la nationalité à quelqu'un qui n'est venu que pour trouver un job qu'il ne trouve pas chez lui ? D'autant que ces gens-là ont l'espoir de retourner chez eux pour leur retraite. De même, la nationalité ne devrait pas être automatique pour leurs enfants mais sur demande expresse et motivée. On peut très bien vivre quelque part sans disposer du passeport. Il faut juste respecter les lois et les gens, et tout se passe bien !

[Lire moins](#)

Carlo Bruno 01-04-2024 • 17h58

Commentaire non publié.

serdav 01-04-2024 • 17h11

Ce n'est pas un test qu'il faut mais, un examen suivi du serment de respecter la constitution apprise par cœur, malgré cela il restera les enfants de la troisième génération comme ceux de France qui sont partis au jihad. Il faut aussi former tous les Imams à notre constitution pour qu'ils l'enseignent à leurs ouailles.

[Lire moins](#)

serdav 01-04-2024 • 17h11

Ce n'est pas un test qu'il faut mais, un examen suivi du serment de respecter la constitution apprise par cœur, malgré cela il restera les enfants de la troisième génération comme ceux de France qui sont partis au jihad. Il faut aussi former tous les Imams à notre constitution pour qu'ils l'enseignent à leurs ouailles.

[Lire moins](#)

jeromesavonadiritorno 01-04-2024 • 16h24

Tous les ONG leur expliqueront quoi repondre...

Xuf 01-04-2024 • 15h58

@Alain : Ganz Recht !

dojom 01-04-2024 • 15h53

Il faudrait faire pareil en France en montrant les caricatures de Charlie Hebdo, des pots de rillettes notamment !

Alain (Paris) 01-04-2024 • 15h37

Il ne s'agit pas de - traquer - les antisémites, comme le suggère le titre de l'article.

Il s'agit seulement de mieux détecter parmi les candidats à la naturalisation ceux qui n'ont pas vocation à devenir citoyens allemands. Parce qu'ils ne partagent pas les fondamentaux édictés dans le Grundgesetz (constitution).

Un exemple à suivre chez nous, de mon point de vue. Nous devrions faire prêter serment de respecter notre Constitution à tout candidat à la naturalisation. Et ne pas hésiter à retirer la nationalité française à ceux qui par la suite ne respecteraient pas leur serment.

[Lire moins](#)

mustel 01-04-2024 • 15h28

Propositions pour les tests d'accès à la nationalité française :
un petit déjeuner saucisson-pinard à la synagogue d'à côté !
Ca limiterait la paperasserie !

[Lire moins](#)**Rosodendron** 01-04-2024 • 15h16

Tout ce qui est tenté pour traquer et bloquer les antisémites est à encourager, de même que les personnes qui n'ont aucune envie de s'intégrer. On aimerait que ce soit pareil en France.

[Lire moins](#)

L'INFO EN CONTINU

16H51 - Le mystérieux « syndrome de La Havane » lié à une arme sonique russe ?

15H01 - Charles III prend un bain de foule, et le royaume respire

15H00 - En Allemagne, un test de naturalisation pour traquer les antisémites

13H32 - Comment expliquer la défaite cuisante d'Erdogan aux municipales en...

Toute l'actualité International

 **Le Point**



S'abonner



Rejoignez
les esprits libres

1€ | le 1^{er} mois
sans engagement

S'abonner

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

P. Yasmina Reza : « L'esprit totalitaire règne partout »



P. TFI, une chaîne « progouvernementale » : Thierry Thuillier répond à Xavier Niel



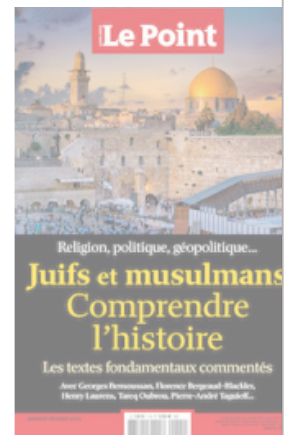
P. « Des crimes inexcusables » : que va faire Emmanuel Maprouit avec le 17 octobre 1961 ?



LES PLUS LUS

- 1 David Djaïz, ex-conseiller à l'Élysée : « Ça va très mal se finir »
- 2 Disparition d'Émile : les ossements découverts dans un endroit fouillé à « plusieurs reprises »
- 3 Des ossements du petit Émile retrouvés au Haut-Vernet

NOS HORS-SÉRIES



Mardi 5 mars 2024

[Voir les hors-séries](#)



LE CLASSEMENT DES HÔPITAUX



P. EXCLUSIF. Les tableaux d'honneur 2021 des hôpitaux et cliniques

P. Palmarès des hôpitaux : un professeur de médecine dénonce la censure

[Trouver le meilleur hôpital](#)

Le Point

Consultez toute l'actualité en France et dans le monde sur *Le Point*, suivez les informations en temps réel et accédez à nos analyses, débats et dossiers.

LES UNIVERS



Le Point Montres



Le Point Vin



Le Point Auto



Le Point Pop



Le Point Afrique



Euréka

LIRE LE POINT

Abonnement

L'édition de la semaine

La boutique

L'application mobile

Les newsletters

À PROPOS

Expérience Le Point
Tutoriel Vidéo
Publicité
Le Point Stories
Nous sommes OJD
Les forums du Point

LIENS UTILES

Nous contacter
Nos journalistes
Archives
Le Point pour les déficients visuels
FAQ
Abonnements
Crédit d'impôt
Plan du site

LES SERVICES

Cours de langues
Forfait mobile
Comparateurs PER
Code promo lastminute.com
Code promo C&A
Code promo Emirates
Code promo Bleu Bonheur
Code promo SFR

SUIVEZ-NOUS



[Portail de la transparence](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Conditions générales d'un compte client](#) - [Charte de modération](#) -

[Politique de protection des données à caractère personnel](#) - [Gérer mes cookies](#)